

Glossaire

1) Développement cognitif

Automatisation : (Siegler, 2001; p. 17)

Ce processus vise à exécution plus efficiente des processus mentaux.

Calepin visuo-spatial (Baddeley Hitch 1974)

Le calepin visuo-spatial est responsable du maintien à court terme des informations spatiales et visuelles ainsi que de la formation et de la manipulation des images mentales.

Conceptualisation : (Legendre, 1993 ; p. 237)

Processus qui vise à identifier ou à définir des objets, des personnes ou des phénomènes par la discrimination, la classification, la généralisation ou la mémorisation de leurs attributs.

Encodage : (Siegler, 2001; p. 17)

Ce processus consiste à identifier, sélectionner et enregistrer les informations essentielles dans une situation et à les utiliser pour se construire une représentation interne. Les connaissances construites et les compétences développées doivent être projetées dans des contextes éventuels de réutilisation.

Empan mnésique : quantité limitée d'environ 7 (+-2) unités d'information pouvant être retenues en mémoire à court terme pour une période restreinte de moins d'une minute. L'information est très vulnérable à l'interférence et à la distraction.

Généralisation : (Siegler, 2001; p. 17)

Ce processus conduit à l'utilisation de diverses connaissances dans plusieurs contextes.

Images mentales : (De La Garanderie)

Ce sont des images

- visuelles (souvenir d'un numéro de téléphone qu'on voit dans sa tête tel qu'il était écrit, ou qu'on a transformé, mais qu'on peut toujours «voir» dans sa tête)
- verbales (on peut s'entendre répéter le numéro, ou entendre une autre voix nous le répéter).

Kinesthésie : la kinesthésie permet d'accéder au sens par des ressentis. Elle fait partie des 3 canaux de compréhension, comprenant également le canal visuel et le canal auditif.

Processus : (Legendre, 1993 ; p. 1023)

Suite d'opérations se succédant en fonction d'un but

2) Développement langagier

Attaque : première partie de la syllabe (ex. : « ch » dans chat).

Anaphore (Riegel, Pellat & Rioul, 1994 : 610) reprise d'un élément antécédent dans un texte.

Conscience morphosyntaxique : conscience que la langue est constituée de règles de grammaire, et la capacité de juger comme étant grammaticales ou non des phrases en fonction de ces règles établies (ordre des mots dans la phrase, accord en nombre, accord selon le genre, etc.).

Conscience phonologique : conscience qu'un mot est composé de syllabes (conscience syllabique) et de sons (conscience phonémique). Elle se mesure par l'habileté à manipuler les syllabes et les sons. La conscience phonologique a une influence déterminante sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les recherches montrent que les enfants sans conscience phonologique ont tendance à être de pauvres lecteurs. L'enseignement de la conscience phonologique peut faciliter l'apprentissage de la lecture.

Discrimination auditive : aptitude à percevoir une différence entre deux stimuli sonores présentés successivement.

Morphème : unité linguistique minimale ayant une forme et un sens (préfixes, suffixes, racines étymologiques..)

Morphologie : Relatif à la forme des mots. Ensemble des règles et des formes que prennent les mots selon les catégories de genre, de nombre, de temps, de personne, etc.

Phonème : Unité sonore minimale de la chaîne parlée ayant une valeur distinctive. Correspond aux sons de la langue (ex. : « m » et non le nom de la lettre « èm »).

Phonologie : Discipline de la linguistique qui étudie les phonèmes, non en eux-mêmes mais quant à leur fonction dans la langue.

Rime : retour du même son à la fin des mots.

Sémantique : Relatif au sens des mots ou des expressions (énoncés), par opposition à l'étude de la forme (morphologie) et aux rapports entre les mots dans la phrase (syntaxe). Qui se rapporte à la signification, à l'interprétation de la langue.

Syllabe : groupe de voyelle et consonne qui se prononcent d'une seule émission de voix.
La voyelle est le cœur de la syllabe.

Syntaxe : Relatif aux rapports par lesquels les mots et les syntagmes (groupe de mots) se combinent en phrases.

3) Développement sensori-moteur

Attention visuelle : Être capable de sélectionner uniquement l'information pertinente à la tâche afin de mieux se concentrer sur cette même tâche

Coordination visuomotrice : C'est lorsque l'enfant regarde sa main en dessinant et en regardant le stimulus visuel créé par le mouvement. Il peut ainsi contrôler le mouvement de sa main et se corriger au besoin.

Motricité fine : Les activités de motricité fine impliquent les mouvements fins du membre supérieur (bras) ; ex. : bouger les doigts, écrire, jouer du piano, enfiler des perles, tricoter, etc.

Motricité globale : Les activités de motricité globale sont celles qui impliquent l'utilisation de la grosse musculature du corps telles sauter, marcher, se suspendre à une balançoire, aller à bicyclette, etc.

4) Neurosciences (source A.C. Fourche, centre de référence Lyon)

Neurobiologie : étude du fonctionnement des cellules et des tissus nerveux.

Neurologie : branche de la médecine qui étudie l'anatomie, la physiologie et la pathologie du système nerveux.

Neuropsychologie : étude des phénomènes psychiques en liaison avec la physiologie et la pathologie du système nerveux. Etude des troubles des fonctions supérieures (langage, mémoire, praxie, attention)

5) Lecture (source, M. Habib)

Lecture fluente : « lecture précise, assez rapide, réalisée sans effort et avec une prosodie adaptée qui permet de centrer son attention sur la compréhension » Wolf et Katzir-Cohen 2001

Lecture par assemblage : assembler les lettres en groupes de lettres en appariant leur correspondant phonologique ch-a-p-eau et la production orale du mot : chapeau

Lecture par adressage : accès direct à la représentation orthographique du mot. La reconnaissance se fait par appariement du mot écrit avec sa représentation orthographique. Reconnaissance du mot « chapeau » et sa production orale.

Lexique orthographique interne : mots que le sujet reconnaît dans leur image globale sans qu'il y ait médiation phonologique. L'ensemble des représentations mentales de la forme orthographique des mots constitue le lexique orthographique. Ces mots sont stockés de manière stable.

Lexique mental : dictionnaires d'images enregistrées en mémoire à long terme. A chaque mot sont associés une image et un sens.

Lexique phonologique : dictionnaire des formes sonores des mots enregistrés en mémoire à long terme par un individu.

Logatome : un non mot.